

Le travail c'est la santé bien installée

Santé. L'Association interprofessionnelle de santé au travail de la Côte-d'Or (AIST 21) dispose de locaux neufs à l'entrée du parc Valmy, au nord de Dijon. Ils étaient inaugurés le 24 juin.



Sandrine Vannet, présidente de l'Association interprofessionnelle de santé au travail (AIST 21) de la Côte-d'Or a inauguré, lundi 24 juin, le nouveau centre de Dijon-Valmy en présence d'Océane Charret-Godard, conseillère municipale à la ville de Dijon, et de nombreux partenaires et adhérents de l'association. Le bâtiment, situé à l'entrée du Parc Valmy au 53 avenue Françoise Giroud, regroupe depuis mars 2019 :

- le siège social de l'AIST 21

- les équipes médicales des cinq centres médicaux situés précédemment sur Dijon et Saint-Apollinaire (les sites

de Marsannay-la-Côte et Quétigny sont conservés pour garantir la proximité géographique aux adhérents de l'est et du sud dijonnais)

- l'équipe des intervenants en prévention des risques professionnels (ergonomes, techniciens prévention, psychologue du travail...) soit au total près de 80 collaborateurs.

Ce centre de 3.500 mètres carrés sur cinq niveaux, répond aux obligations d'Établissement recevant du public (ERP) et permet d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux employeurs adhérents et à leurs salariés venant en visite médicale, ainsi que de meilleures conditions de travail pour les collaborateurs de l'AIST 21 : deux stations de tramway à proximité immédiate, un



Le nouvel immeuble de l'AIST 21 est situé juste à l'entrée du parc tertiaire Valmy.



L'inauguration, par Sandrine Vannet, présidente de l'AIST 21 et Océane Charret-Godard, conseillère municipale de Dijon en charge des questions relatives à l'emploi.

parking privé réservé aux visiteurs, un accueil ouvert de 8 heures à 12h15 et de 13 heures à 17h30, des locaux lumineux et décorés avec soin, des bureaux polyvalents adaptés à l'activité d'un service de santé au travail, une isolation phonique des bureaux performante pour la confidentialité des échanges,

des laboratoires et salles équipées pour la réalisation des examens ainsi que des espaces dédiés pour la réalisation de formations et de réunions d'information.

La présidente Sandrine Vannet a notamment adressé ses remerciements aux entreprises adhérentes,

financeurs de ce projet au travers du versement de leur cotisation annuelle, et surtout rappelé qu'elles doivent trouver dans ce bâtiment auprès des équipes de l'AIST 21, l'accompagnement, le conseil et les services pour la prévention des risques professionnels et la promotion de la santé au travail.